



REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 MAI 2022

N° C19_05_2022_37 - Gendarmerie de Melle - Extension de réseaux - Avenant à la convention de projet urbain partenarial (PUP) établie avec la ville de Melle (annexe)

Annexe(s) :

- Avenant à la convention PUP

Titulaires en exercice	Présents (Titulaires et suppléants votants)	Représentés	Total votants	Absents
90	62	7	69	21

Pour : 69	Abstention : 0	Contre : 0	Sans Participation : 0
-----------	----------------	------------	------------------------

Date de convocation : 13 mai 2022

L'an deux mille vingt deux, le dix neuf mai, les délégués des communes membres de la communauté de communes Mellois en Poitou, se sont réunis à 18 h 30, Salle des fêtes à Celles-sur-Belle, sur convocation adressée par Monsieur Fabrice MICHELET, Président.

Etaient présents :

ARCHIMBAUD Guénaëlle, AUDE Laurent, BALLAND Cyril, BAUDON Christian, BERNARD Eric, BERTHONNEAU Frédéric, BINET Frédérique, BLANCHET Philippe, BLAUD Philippe, BOUCHEREAU Isabelle, BOURDIER Christine, BRILLAUD Chantal, BROSSARD François, BRUNET Sylvie, CACLIN Philippe, CHARPENTIER Patrick, GOUINAUD Eric, CHOURELL Gilles, COLLET Gérard, COUSIN Sylvie, CROMER Maïté, DALLAUD Hélène, DELEZAY Gaëtan, DODIN Patrick, DOLBEAU Alain, DUPIN Jacques, PERREAU Gwendoline, FOUCHE Etienne, FOUCHE Patrice, GAYET Olivier, GIRAULT Anne, GRASSWILL François, GRIFFAULT Sylvain, GUERIN Marie-Claire, GUERY Patrice, HEURTEBISE-DANIAUD Murielle, HOELLINGER Gilbert, KLINGLER Sarah, LECULLIER Lysiane, MACHET Annette, MERCIER Sébastien, MICHELET Fabrice, MORIN Patrick, NOUREAU Dominique, OUVRARD Pierre, PELTIER Jérôme, PICARD Marylène, PICHON Gilles, POINAS Sylviane, POUVREAU Lise, RACINE Eric, RICHARD Yoann, ROUXEL Patricia, SAINTIER Marie-Emmanuelle, SUIRE Catherine, TEXIER Jérôme, THELLIER Odile, TRICHET Jacques, TROCHON Patrick, VINCENT Bernard, WATTEBLED Frédéric, YOU Thierry

Etaient représentés :

BARRE Gérard (pouvoir donné à BOUCHEREAU Isabelle), LABROUSSE Christophe (pouvoir donné à GRIFFAULT Sylvain), NIVELLE Jean-Pierre (pouvoir donné à MICHELET Fabrice), RAGOT Nicolas (pouvoir donné à PICHON Gilles), SARRAZIN Nathalie (pouvoir donné à GAYET Olivier), THIBAUT Evelyne (pouvoir donné à BOURDIER Christine), VEQUE Marie-Claire (pouvoir donné à WATTEBLED Frédéric)

Etaient absents (excusés et non excusés) :

BARILLOT Dorick, BARRE Daniel, BAUMGARTEN Christian, BELAUD Bernard, BERTON Jacques, BONNET Line, CAQUINEAU Emmanuel, CHASSIN Julien, DURGAND François, GABOREAU Bernard, HAYE Jean-Marie, HUCTEAU Patrice, JOUANNET Paul, KOHLER Marie, LONGEAU Daniel, MAGNAN Jean-Christophe, NEE Nicole, PAILLAUD Raymond, PICARD Christian, SABOURIN-BENELHADJ Muriel, VALERY Nicolas

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Secrétaire de séance : Madame Sylvie BRUNET

Gendarmerie de Melle - Extension de réseaux - Avenant à la convention de projet urbain partenarial (PUP) établie avec la ville de Melle (annexe)

Annexe(s) :

- Avenant à la convention PUP

Les travaux de viabilisation de la gendarmerie étant achevés, une mise à jour des montants et un avenant à la convention sont nécessaires afin de permettre à chaque entité de demander la facturation des prestations réalisées. Les équipements publics correspondent aux travaux d'extension de réseaux de plus de 100 mètres.

Ainsi, l'actualisation proposée correspond au coût réel des travaux pris en charge par chaque entité. Elle est la suivante :

Montant des travaux pris en charge par la communauté de communes dont la moitié doit être financée par la Ville :

	Montant estimé dans la convention PUP € HT	Montant réel des travaux réalisés € HT
Extension réseau eau potable	7 000	9 953,16
Extension réseau eau usée	10 833	15 853,15
Extension réseau eau pluviale		3 307,45
Extension réseau gaz	0	264,40
Tranchées commune	10 645,50	20 957,50
Total CCMP	28 478,50	50 335,66

Montant des travaux pris en charge par la ville dont la moitié doit être financée par la communauté de communes :

	Montant estimé dans la convention PUP € HT	Montant réel des travaux réalisés € HT
Réseau électricité	43 300	63 367,38
Transformateur	30 000	
Éclairage public	12 916	11 982,63
Total Ville	86 216	75 350

Ainsi l'avenant à la convention modifie le montant que chaque entité s'engage à reverser. La ville de Melle va reverser 50% du coût de des équipements mentionnés ci-dessus, ce qui équivaut à 25 167,83 € HT. La communauté de communes va reverser 50% du coût de ces équipements mentionnés ci-dessus, ce qui équivaut à 37 675 € HT.

Vu la délibération du bureau communautaire du 13 septembre 2018,

Considérant la convention de projet urbain partenarial signée avec la Ville de Melle en date du 19 octobre 2018 afin d'établir la répartition financière des équipements publics nécessaires à la gendarmerie de Melle,

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, décide de :

- AUTORISER la mise à jour des montants de l'extension de réseaux et la somme que chaque entité doit percevoir de l'autre,
- AUTORISER le Président à signer l'avenant à la convention de projet urbain partenarial selon le projet joint.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour extrait conforme.

Le président,

Fabrice MICHELET